



ANTI-CORRUPTION POLICY

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

This Policy was approved on December 14, 2012 by the Board of Directors (Originally titled "Compliance with the Corruption of Foreign Public Officials Act"), amended and replaced on March 5, 2014 and translated into French on March 24, 2014 and amended by the Board on February 25, 2016.

La présente politique (initialement intitulé « Respect de la Loi sur la corruption d' fonctionnaires étrangers ») a été approuvée par le conseil d'administration le 14 décembre 2012, modifiée et remplacée le 5 mars 2014, traduite en français le 24 mars 2014 et modifiée par le conseil le 25 février 2016.

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 1 of 19

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 2 of 19

Anti-Corruption Policy

The purpose of this Anti-Corruption Policy is to set out United Hydrocarbon International Corp.'s (together with its subsidiaries, "United") commitment to compliance by United, its subsidiaries, and its officers, directors, employees, consultants, contractors and agents with Canada's *Corruption of Foreign Public Officials Act* ("CFPOA"), Chad's anti-corruption laws and any other applicable anti-corruption laws.

This Policy supplements the Code of Business Conduct and Ethics and provides guidelines for compliance with anti-corruption laws in the jurisdictions in which United operates worldwide.

Non-compliance with this Policy may result in severe criminal or civil penalties which will vary according to the offence and could include imprisonment. Any violation of this Policy by a director, officer, employee, consultant, agent or contractor of United may result in the termination of the employment, contract or other relationship with the applicable director, officer, employee, consultant, agent or contractor, all without prejudice to any other legal recourse United may have against such person.

1. Scope of the Policy

This Policy applies in all countries and territories in which United operates and to all employees, officers, directors, agents, consultants and contractors of United and other associated entities who conduct business on United's behalf (collectively, "**United Personnel**"). The laws of certain jurisdictions apply even where the prohibited activity takes place in another country. For example, the CFPOA provides that if a Canadian citizen (which includes individuals, corporations or other entities) commits an act outside of Canada that, if committed in Canada would be an offense under the CFPOA, that citizen is deemed to have committed the offense in Canada and could be subject to prosecution under the CFPOA in Canada.

Politique de lutte contre la corruption

Le but de cette politique mise en place par United Hydrocarbon International Corporation (ensemble avec ses filiales « United ») est de définir les engagements et les lignes de conduite de ses branches, dirigeants, administrateurs, employés, consultants, sous-traitants et agents en conformité avec la *Loi sur la corruption de fonctionnaires étrangers* (« LCAPE ») du Canada et les lois anticorruption du Tchad et toute autre loi anticorruption en vigueur.

Cette politique vient en complément du Code de déontologie et d'éthique et donne les orientations sur la conformité aux lois anticorruption dans les pays où United exerce ses activités.

Le non-respect de cette politique peut entraîner des sanctions civiles ou pénales graves qui varient selon le niveau de l'infraction et peuvent aller jusqu'à des peines d'emprisonnement. Toute violation de cette politique par un administrateur, dirigeant, employé, consultant, agent ou sous-traitant de United peut aboutir à la rupture du contrat de travail sans préjudice de toute voie de recours légal dont United peut se prévaloir contre la personne concernée.

1. Champ d'application.

Cette politique s'applique à l'ensemble des pays et territoires où United exerce ses activités et à tous les employés, dirigeants, administrateurs, agents, consultants et sous-traitants de United et d'autres entreprises associées qui exercent leurs activités au nom de United (collectivement, le « **Personnel de United** »). Les lois de certaines juridictions s'appliquent même si les actes se sont produits dans un autre pays. Par exemple, la LCAPE prévoit que si un citoyen canadien (y compris les personnes morales ou physiques) commet un acte en dehors du Canada qui, s'il avait été commis au Canada représenterait une infraction à la LCAPE, ce citoyen sera présumé avoir commis cette infraction au Canada et sera

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 3 of 19

The Board of Directors of United is committed to this Policy. The Compliance Officer is responsible for the implementation and oversight of this Policy and shall regularly report to the Board of Directors on the implementation and effectiveness of this Policy. Any questions about the applicability of this Policy or compliance with its obligations should be directed to the Compliance Officer.

Alec Silenzi
 General Counsel, Corporate Secretary & Compliance Officer
 Suite 2500, 308 – 4th Avenue S.W.
 Calgary, Alberta T2P 0H7
 403-774-9913 (Office) ; 403-836-3490 (Cell.)

2. Standard of Conduct

Bribery is strictly prohibited. United has a zero-tolerance approach for bribery and corruption. Under applicable anti-corruption laws, there are two main obligations applicable to all United Personnel: (a) you must not commit an act of bribery, and (b) you must accurately reflect transactions in United's books and records.

3. Prohibition on Bribery

Applicable law prohibits individuals or organizations from, directly or indirectly, in order to obtain or retain an advantage in the course of business:

- a) offering or giving or agreeing to offer or give money, a loan, a reward, advantage or benefit of any kind to a Foreign Public Official (as defined below) as consideration for an act or omission by the official in connection with the performance of the official's functions or duties; or

sujet à des poursuites conformément à la loi LCAPE du Canada.

Le Conseil d'Administration de United adhère à la présente politique. Le responsable de la conformité est responsable de la mise en œuvre et du contrôle de la présente politique et fera régulièrement rapport au Conseil d'administration de son application et de son efficacité. Toute question sur la validité de la présente politique ou sur le respect de son application doit être adressée au responsable de la conformité.

Alec Silenzi
 Directeur juridique, secrétaire général et responsable de la conformité
 Suite 2500, 308 – 4th Avenue S.W.
 Calgary, Alberta T2P 0H7
 403-774-9913 (bureau) ; 403-836-3490 (Tél. portable)

2. Règles de conduite

La corruption est strictement interdite. United a une approche de « tolérance zéro » à l'égard de la corruption. En vertu des lois anticorruption en vigueur, il existe deux principales obligations applicables à tout le personnel de United : (a) vous ne devez pas commettre d'actes de corruption et (b) vous devez rapporter fidèlement les transactions dans les livres et registres de United.

3. Interdiction de la corruption

Notre règlement interdit aux individus et organisations d'obtenir ou de conserver directement ou indirectement un avantage dans le cadre des affaires :

- a) Offrir ou accorder, ou accepter d'offrir ou d'accorder, de l'argent, un prêt, une récompense, un avantage ou un bénéfice de quelque nature que ce soit à un fonctionnaire étranger (tel que défini ci-dessous) en contrepartie d'un acte ou d'une omission commise par le fonctionnaire dans le cadre de l'exercice de ses fonctions ; ou

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 4 of 19

- b) offering or giving or agreeing to offer or give money, a loan, a reward, advantage or benefit to any kind of Foreign Public Official in order to induce the official to use his or her position to influence any acts or decisions of the foreign state or public international organization for which the official performs duties or functions.

The following provides more guidance regarding the elements of bribery.

Who is a Foreign Public Official?

“Foreign Public Official”, for purposes of this Policy, should be interpreted broadly and includes a person who:

- a) holds a legislative, executive, administrative or judicial position in a foreign government (including any political subdivision, department, branch or agency of that government or its political subdivisions) whether appointed or elected, permanent or temporary, paid or unpaid and regardless of his or her hierarchical level or seniority;
- b) performs public duties or functions for a foreign government, including a person employed by a board, commission, corporation or other body or authority that is established to perform a duty or function on behalf of the foreign government, or is performing such a duty or function;
- c) is an official or agent of a public international organization (such as the United Nations) ; or
- d) is relative or close associate of the officials referred to above.

- b) Offrir ou accorder, ou accepter d’offrir ou d’accorder de l’argent, un prêt, une récompense, un avantage ou un bénéfice de quelque nature que ce soit à un fonctionnaire étranger afin de le convaincre d’user de sa position pour influencer tout acte ou décision de l’État étranger ou de l’organisation publique internationale pour lequel ou laquelle le fonctionnaire exerce ses fonctions.

Le tableau suivant fournit davantage des directives en ce qui concerne les éléments de corruption.

Qui est un fonctionnaire étranger ?

« Fonctionnaire étranger », aux fins de la présente politique, doit être interprété au sens large et comprend une personne qui :

- a) détient un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire d’un État étranger (y compris une subdivision administrative, un département, un service ou organisme établi par ce gouvernement ou ses subdivisions administratives), qu’il soit nommé ou élu, permanent ou temporaire, rémunéré ou non et quel que soit son niveau hiérarchique ou son ancienneté ;
- b) exerce une fonction ou une mission publique pour un gouvernement étranger, y compris une personne employée par un conseil, une commission, une personne morale ou autre organisme ou autorité qui est mise en place pour accomplir une mission ou une fonction au nom du gouvernement étranger ou exerce une telle fonction ;
- c) est un fonctionnaire ou un agent d’une organisation internationale publique (telle que l’Organisation des Nations Unies) ; ou
- d) est un parent ou un proche associé du fonctionnaire en question.

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 5 of 19

It is sometimes difficult to determine whether a person or entity is a Foreign Public Official. The definition encompasses officials in all branches of government: executive, legislative and judicial. In addition, it will capture all levels of government whether federal, state or provincial, municipal, local or tribal. A person does not cease to be a Foreign Public Official by purporting to act in a private capacity or by the fact that he or she serves without compensation.

Below are just a few examples of Foreign Public Officials who may be relevant to United's business:

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Government ministers and their staff • All employees and agents of government-owned or controlled corporations • Ambassadors | <ul style="list-style-type: none"> • Military and police personnel • Provincial governors • Tribal leaders • Judges | <ul style="list-style-type: none"> • Members of legislative bodies • Officials of government departments and agencies, including customs, immigration, environment and energy |
|--|---|---|

Payments to close relatives of Foreign Public Officials, such as spouses and children or other immediate family members, may be treated as direct payments to the Foreign Public Official. Any business dealings with close relatives of Foreign Public Officials therefore require careful scrutiny.

This definition applies to these government officials regardless of their seniority level.

Il est parfois difficile de déterminer si une personne ou une entité est un fonctionnaire étranger. La définition englobe les fonctionnaires dans tous les secteurs de l'administration publique : exécutif, législatif et judiciaire. En outre, elle permettra de saisir tous les niveaux de gouvernement, qu'ils soient fédéral, étatique ou provincial, municipal, local ou tribal. Une personne ne cesse pas d'être un fonctionnaire étranger en prétendant agir à titre privé ou par le fait qu'elle travaille sans rémunération.

Voici quelques exemples de fonctionnaires étrangers qui pourraient être pertinents aux activités de United :

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Les ministres et leur personnel • Tous les employés et agents de sociétés détenues ou sous contrôle de l'État • Les Ambassadeurs | <ul style="list-style-type: none"> • Les militaires et le personnel de police. • Les gouverneurs des provinces • Les chefs de tribus • Les juges | <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du corps législatif • Les fonctionnaires des ministères et des organismes gouvernementaux, y compris les douanes, l'immigration, l'environnement et l'énergie |
|--|--|--|

Les paiements effectués aux proches des fonctionnaires étrangers, tels que les conjoints et les enfants ou d'autres membres de la famille immédiate, peuvent être traités comme des paiements directs au fonctionnaire étranger. Toutes les relations d'affaires avec les proches des fonctionnaires étrangers nécessitent donc un examen attentif.

Cette définition s'applique également aux fonctionnaires du gouvernement, sans égard à l'ancienneté.

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 6 of 19

If you have any questions regarding whether someone is a Foreign Public Official, you should contact the Compliance Officer prior to entering into any transactions with such person.

Payment, Offer or Promise of Anything of Value

“Anything of value” should be interpreted broadly to include anything (monetary or non-monetary) that provides a benefit, regardless of size, to the Foreign Public Official. This may include gifts, entertainment, services, favours, loans, kickbacks, the use of property, job offers, political contributions, benefits to relatives of the official or the payment of expenses or debts. An offer or promise to provide an item of value can constitute a bribe regardless of whether the Foreign Public Official receives or accepts the payment.

Given Directly or Indirectly

Prohibited payments include those made directly to the Foreign Public Official or indirectly through third parties such as agents or relatives.

Advantage in the Course of Business

An “advantage in the course of business” should be interpreted broadly to include the giving of any items of value in order to secure an improper benefit or obtain or retain business. This would include commercial or financial benefits to United which are improperly gained, not only to secure a sale or contract. For example, payments to persuade a Foreign Public Official not to impose a fine or tax or block a business objective would violate this Policy, as would a payment to a Foreign Public Official to influence the official’s decision to award a permit or license.

Si vous avez des questions quant à savoir si une personne est un fonctionnaire étranger, entrez en contact avec le responsable de la conformité avant de conclure toute transaction avec une telle personne.

Paiement, proposition ou promesse de paiement de toute chose de valeur

« Toute chose de valeur » devrait être interprété largement afin d’inclure toute chose (monétaire ou non monétaire), indépendamment de sa valeur, conférant un avantage au fonctionnaire étranger. Cela peut inclure des cadeaux, divertissements, services, faveurs, prêts et pots-de-vin, l’usage de biens, des offres d’emploi, réaliser des contributions politiques, offrir des avantages à la famille du fonctionnaire ou le paiement de dépenses ou de dettes. Une offre ou une promesse de donner un objet de valeur peuvent constituer un paiement illicite (un pot-de-vin), que le fonctionnaire étranger ait reçu ou accepté le paiement.

Avantages accordés directement ou indirectement

Les paiements interdits sont notamment ceux qui sont faits directement au fonctionnaire étranger ou indirectement par des tiers tels que des agents ou des parents.

Avantages dans le cours des affaires

Un « avantage dans le cours des affaires » devrait être interprété largement pour inclure le don de toute chose de valeur afin de s’assurer un avantage indu ou d’obtenir ou de conserver un marché. Cela inclut des avantages commerciaux ou financiers à United et acquis de manière impropre, pas seulement pour assurer une vente ou un contrat. Par exemple, les paiements pour convaincre un fonctionnaire étranger de ne pas imposer une amende ou un impôt, ou de bloquer un objectif commercial violeraient la présente politique, comme le ferait un paiement à un fonctionnaire étranger pour influencer sa décision de l’octroi d’un permis ou d’une licence.

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 7 of 19

4. Types of Payments

Applicable laws do not prohibit all business transactions with government officials and, in fact, United is involved in contracting with government or state-owned entities. Transactions with governments and state-owned entities carry special risks and must be reviewed to determine what additional safeguards may be necessary to protect United. For that reason, it is important that all United Personnel be aware of the types of payments which are and are not permissible.

Facilitation Payments are Prohibited

Facilitation payments are typically small payments made to Foreign Public Officials to secure or expedite a routine action or service to which an individual or company is otherwise legally entitled (such as speeding up a visa application).

Facilitation payments are strictly prohibited under Chadian law and under the recent amendments to the CFPOA. Facilitation payments are prohibited under this Policy.

When United Personnel encounter demands for facilitation or other similar payments, they must refuse such payments and if the request for such a payment is material, or if refusal to make such a payment could adversely impact the business of United, such matter should be reported immediately (in writing) to the Compliance Officer. All requests for facilitation payments must be reported in this manner.

Payments to Protect Your Safety are Permitted

If you are faced with an extortion demand that involves a real threat to your personal safety, whether explicit or implicit, you should withdraw any request that has been made for foreign government decisions or assistance and take such

4. Types de paiements

Les lois en vigueur n'interdisent pas toutes les opérations commerciales avec des fonctionnaires de gouvernement et, en fait, United est impliqué dans des contrats avec le gouvernement et les entités gouvernementales. Les opérations avec les gouvernements et entités publiques comportent des risques spéciaux et elles doivent être examinées afin de déterminer quelles mesures de protection supplémentaires peuvent être nécessaires pour protéger United. Pour cette raison, il est important que tout le personnel de United soit conscient des types de paiements qui sont et ne sont pas admissibles.

Les paiements de facilitation sont interdits

Les paiements de facilitation sont généralement des petits paiements effectués à des fonctionnaires étrangers pour obtenir ou accélérer une action de routine ou un service auquel une personne ou une société a légalement droit (tel que l'accélération du traitement des demandes de visa).

Les paiements de facilitation sont strictement interdits en vertu de la loi tchadienne et dans les récentes modifications apportées à la LCAPE. Les paiements de facilitation sont également interdits en vertu de la présente politique.

Lorsqu'un employé de United est confronté à un paiement pour facilitation ou d'autres paiements semblables, il est tenu de refuser d'effectuer de tels paiements. Si la demande est importante ou si le refus de faire un tel paiement peut avoir des répercussions défavorables sur les activités de United, il devra immédiatement le porter à la connaissance du responsable de la conformité (par écrit). Toutes les demandes de paiements de facilitation doivent être signalées de cette manière.

Les paiements pour garantir votre sécurité sont autorisés

Si vous êtes confronté à une demande d'extorsion explicite ou implicite qui implique une véritable menace à votre sécurité personnelle, vous devez retirer toute demande qui a été faite pour des décisions ou une

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 8 of 19

measures as are necessary to secure yourself from harm, including requests to United and law enforcement for assistance where feasible. If a payment is made as a result of a threat to your personal safety, such payment must be:

- a) recorded in United's books and records accurately as extortion payments made to preserve personal safety; and
- b) reported as quickly as reasonably practicable to the Compliance Officer.

Bona Fide Business Expenditures

Payment of reasonable and bona fide business expenditures to a Foreign Public Official is permitted where the expenditures are for a bona fide and legitimate business purpose and are directly related to either: (i) the promotion, demonstration or explanation of United's business products or services; or (ii) the execution or performance of a contract with a foreign government or agency. Such payments must be reasonable and appropriate under the circumstances, incurred in good faith, based on industry norms, in compliance with applicable laws and regulations and transparent. For these reasons, United Personnel must consult with the Compliance Officer and legal counsel before entering into a contract with a government or state-owned or state-controlled entity.

Lawful Payments

Payments that are permitted or required under the written laws of the foreign state or international organization for which the Foreign Public Official performs duties are permissible. For example, if a statute in a foreign jurisdiction prescribes a filing fee for an application to a particular government office, payment of such fee is permissible. However, the payment must not be made in an effort to improperly influence the Foreign Public Official. Further the fact that Foreign Public Officials in a particular jurisdiction routinely solicit and receive bribes does not make the payment of such bribes acceptable. In the example above, the payment of the statutory fee would be permissible. Payment

assistance du gouvernement étranger et prendre les mesures nécessaires pour assurer votre propre protection, y compris faire une demande d'assistance à United et aux forces de l'ordre lorsque cela est possible. Si un paiement est effectué à la suite d'une menace à votre sécurité personnelle, ce paiement doit être :

- a) enregistré précisément dans les livres et registres de United en tant que paiement effectué pour assurer la sécurité de personnes ; et
- b) signalé le plus rapidement possible au responsable de la conformité.

Les dépenses pour des motifs commerciaux légitimes

Les paiements raisonnables pour des motifs commerciaux légitimes à un fonctionnaire étranger sont permis lorsque ces dépenses sont véritables et que l'objectif commercial est légitime et directement lié à (i) la promotion, la démonstration ou l'explication de produits ou services commerciaux de United ; (ii) la conclusion ou l'exécution d'un contrat avec un gouvernement ou un organisme étranger. Ces paiements doivent être raisonnables et appropriés, doivent être engagés de bonne foi, selon les normes de l'industrie, dans le respect des lois et règlements applicables et transparents. Pour ces raisons, le personnel de United doit consulter le responsable de la conformité et le directeur juridique avant de conclure un contrat avec un gouvernement ou une société détenue ou contrôlée par l'État.

Les paiements légaux

Les paiements qui sont permis ou requis en vertu des lois écrites de l'État étranger ou de l'organisation internationale pour laquelle le fonctionnaire étranger exerce ses fonctions sont autorisés. Par exemple, si une loi dans un pays étranger requiert un paiement dans un bureau du gouvernement pour un dépôt de dossiers, le paiement de ces frais est autorisé. Toutefois, le paiement ne doit pas être fait dans le but d'influencer indûment le fonctionnaire étranger. De plus, le fait que les fonctionnaires étrangers dans une juridiction particulière sollicitent et reçoivent des pots-de-vin régulièrement ne rend pas le paiement de ces pots-de-vin acceptable. Dans

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 9 of 19

of additional amounts to the Foreign Public Official to speed the processing of the application would not be permissible.

Gifts, Meals and Entertainment

Although business meals and entertainment and business gifts may be common practices, certain benefits to Foreign Public Officials may violate governing laws, rules and regulations. Providing meals, entertainment or gifts (particularly those deemed to be extravagant in nature) with the intention or appearance of improperly influencing a third party in order to obtain a business advantage *for United is strictly prohibited.*

In all cases, local laws must be honoured and respected. If modest non-cash gifts and entertainment are permitted under local laws and customary in the jurisdiction, they can be appropriately given in certain circumstances. Prior to giving any such gift or entertainment, you must ensure that such gift or entertainment is permissible under local law and that it is being done in a transparent manner. Such gifts and entertainment expenses must be reasonable and not excessive in nature, amount or frequency, and they must be done in a manner that is consistent with local custom and context. *No gifts in any amount should be given unless first approved by the Compliance Officer. Gifts in the form of cash should never be given.*

All such gifts and entertainment expenses must be properly recorded and accounted for in United's books and records.

For further guidance on the provision of gifts, meals and entertainment, please refer to United's Code of Business Conduct and Ethics.

Travel Related Expenses/Per Diems

There are special rules and considerations to be taken into account with respect to any travel or hospitality expenses related to Foreign Public Officials. Prior to the commitment to

l'exemple ci-dessus, le paiement de frais légaux serait admissible. Le paiement de sommes supplémentaires au fonctionnaire étranger afin d'accélérer le traitement d'une demande ne serait pas admissible.

Les cadeaux, repas et divertissements

Bien que les repas, les divertissements et les cadeaux d'affaires puissent être des pratiques courantes, certains avantages aux fonctionnaires étrangers peuvent violer les lois, règles et règlements en vigueur. Offrir des repas, des divertissements ou faire des cadeaux (notamment ceux jugés extravagants) dans l'intention ou l'apparence d'influencer indûment un tiers en vue d'obtenir un avantage commercial *pour United est strictement interdit.*

Dans tous les cas, les lois doivent être reconnues et respectées. Si les cadeaux et les divertissements non monétaires et modestes sont autorisés en vertu des lois locales et coutumières du territoire, ils peuvent être donnés de manière appropriée dans certaines circonstances. Avant de donner un tel cadeau ou divertissement, vous devez vous assurer que ce don ou divertissement est admissible en vertu de la loi locale et que cela se fait de manière transparente. Ces cadeaux et dépenses de divertissement doivent être raisonnables et non excessifs, en quantité ou fréquence, et ils doivent être faits d'une manière qui est conforme à la coutume et au contexte local. *Aucun cadeau en espèces ne doit être offert sauf si préalablement approuvé par le responsable de la conformité. Des cadeaux en espèces ne doivent jamais être offerts.*

Tous les cadeaux et dépenses de divertissement doivent être correctement enregistrés et comptabilisés dans les livres et registres de United.

Veuillez consulter le Code de conduite et d'éthique de United pour obtenir de plus amples précisions sur les cadeaux, repas et divertissements.

Les dépenses liées aux voyages/indemnités journalières

Il existe des règles et des considérations spéciales qui doivent être prises en compte en ce qui concerne les frais de déplacement ou d'accueil liés aux fonctionnaires

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 10 of 19

or incurrance of any such expenses, United must confirm that such expenses are permitted under local law and that appropriate precautions and best practices are followed. The prior approval of the Compliance Officer must be obtained for any such expenses.

“Per diems” or cash allowances should not be paid to officials except where required or permitted by local law and in modest amounts to defray legitimate expenses for an approved purpose.

Security Support

There are special rules and considerations to be taken into account with respect to payments related to security for United’s operations. Prior to the commitment to or incurrance of any such expenses, United must confirm that such expenses are permitted under local law, that United’s Security Policy is followed, and that appropriate precautions and best practices are followed. The prior approval of the Compliance Officer must be obtained for any such expenses.

Political Contributions and Charitable Donations

United does not make contributions to political parties or politicians and United Personnel may not do so on behalf of United. This Policy does not restrict or prohibit you from participating in the political process as an individual citizen.

United will not make charitable donations or sponsorships that might be construed or characterized as a bribe. Sponsorships must be transparent and documented in an agreement with the relevant organization and must be accurately recorded in United’s books and records.

Private Corruption or Domestic Corruption

Private corruption or domestic corruption (i.e., bribery or corruption not involving Foreign Public Officials) is not addressed under this Policy but is strictly prohibited under

étrangers. Avant l’engagement ou la réalisation de ces dépenses, United doit confirmer que ces dépenses sont autorisées par la législation locale et que des précautions appropriées ainsi que les meilleures pratiques sont suivies. L’approbation préalable du responsable de la conformité de United doit être obtenue pour de telles dépenses.

« Les indemnités journalières » ou des allocations en espèces ne doivent pas être payées aux fonctionnaires sauf si cela est requis ou permis par la loi du gouvernement local et pour des montants modestes qui couvrent les dépenses légitimes à des fins approuvées.

L’appui à la sécurité

Il existe des règles spéciales et des considérations à prendre en compte en ce qui concerne les paiements liés à la sécurité pour les opérations de United. Avant l’engagement ou la réalisation de ces dépenses, United doit confirmer qu’elles sont autorisées en vertu du droit local, que la politique de sécurité de United est respectée et que des précautions appropriées ainsi que les meilleures pratiques sont suivies. L’autorisation préalable du responsable de la conformité pour de telles dépenses est nécessaire.

Les contributions politiques et les dons de charité

United ne fait pas de contributions aux partis politiques ou aux hommes politiques, et le personnel de United ne peut le faire au nom de la société. Cette politique ne restreint ou n’interdit pas de participer au processus politique en tant que citoyen.

United n’effectuera pas de dons de charité ou de parrainages qui pourraient être interprétés ou définis comme des pots-de-vin. Les parrainages doivent être transparents et documentés dans un accord avec l’organisation concernée, et doivent être correctement enregistrés dans les livres et registres de United.

La corruption privée et la corruption nationale

La corruption privée ou la corruption nationale (c’est à dire la corruption n’impliquant pas de fonctionnaires étrangers) ne sont pas traitées dans le cadre de la

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 11 of 19

United's Code of Business Conduct and Ethics. Please consult the Code for further information.

5. Books and Records

United is required to make and keep books, records and accounts which in reasonable detail accurately and fairly reflect all payments, transactions and dispositions of assets. United must also maintain an effective system of internal controls to provide reasonable assurance that:

- all transactions are executed in accordance with management's authorizations;
- transactions are recorded as necessary to permit preparation of financial statements in conformity with International Financial Reporting Standards;
- the books, records and accounts accurately reflect the company assets; and
- illicit payments to government officials and other individuals are detected and prevented.

Special attention will be paid to those areas that may directly affect anti-corruption compliance.

All payments made and expenses incurred on behalf of United must be properly recorded with a complete and accurate description of the character and nature of, and the purpose for the payment or expense and must be properly documented with receipts and other supporting documentation. No payment made or expenses incurred on behalf of United will be approved without supporting documentation and no payments shall be made or expenses incurred on behalf of United with the intention or understanding that any part of the payment or expense will be used for any purpose other than that described by the supporting documentation. All accounting books and records must be maintained for the period prescribed by applicable laws.

présente politique, mais elles sont strictement interdites en vertu du Code de déontologie et d'éthique de United. Pour plus de renseignements, veuillez consulter ce Code.

5. Livres et registres

United est tenue de réaliser et de conserver ses livres, registres et comptes qui reflètent les détails raisonnables de tous les paiements, opérations et de cessions d'actifs d'une manière précise et juste. United doit également mettre en place un système de contrôle interne qui donne l'assurance que :

- les transactions sont traitées conformément aux autorisations accordées par la direction ;
- les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir des états financiers conformes aux Normes internationales d'information financière ;
- les livres, registres et comptes reflètent fidèlement les actifs de l'entreprise, et ;
- les paiements illicites aux fonctionnaires du gouvernement et à d'autres personnes sont détectés et évités.

Une attention particulière sera accordée aux domaines susceptibles de nuire directement à la conformité à la lutte contre la corruption.

Tout paiement réalisé et toute dépense encourue au nom de United doivent être correctement enregistrés avec une description complète et précise de la nature et du caractère du paiement, ainsi que le but du paiement ou de la dépense, et doivent être correctement documentés avec des reçus et autres documents à l'appui. Aucun paiement effectué ou dépense engagée pour le compte de United ne sera approuvé sans pièces justificatives, et aucun paiement ne devra être effectué ou engagé pour le compte de United avec l'intention ou la compréhension qu'une partie du paiement ou de la dépense sera utilisée à des fins autres que décrites par la documentation à l'appui. Tous les livres comptables et les registres doivent être conservés pendant la période prescrite par les lois en vigueur.

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 12 of 19

All United Personnel are prohibited from:

- keeping any accounts or transactions “off-book” to facilitate or conceal improper payments, or for any other reason;
- establishing any undisclosed or unrecorded United funds or assets;
- making inflated or artificial entries in United’s books and records or engaging in any arrangement that results in such entries;
- making inadequate, ambiguous or deceptive bookkeeping entries or using any other accounting procedure, technique or device that would hide or otherwise disguise illegal payments;
- using false documents and invoices in making any entries in United’s books and records; or
- intentionally destroying bookkeeping documents earlier than foreseen by the applicable law.

To the extent possible, all consultants, agents, contractors and associated entities of United should have in place internal controls and procedures that fit these criteria and enhance compliance with this Policy.

6. Penalties for Non-Compliance

Individuals and entities who fail to comply with this Policy may face severe consequences which could include internal disciplinary action or termination of employment, service arrangements or other business relationships without notice. If it appears that any United Personnel may have violated the CFPOA, Chad anti-corruption laws or other similar laws while discharging their duties for United, United may refer the matter to the appropriate regulatory authorities, which could lead to penalties, fines or imprisonment. Individuals convicted under the CFPOA can be imprisoned for up to fourteen years and face unlimited fines, including for bribery offenses or books and records offenses. Individuals convicted under Chad’s anti-corruption laws can be imprisoned for up to ten years or punished with hard labour for five to twenty years. Foreigners who violate the law may also be refused

Tout le personnel de United est interdit de :

- garder des transactions ou des comptes occultes afin de faciliter ou dissimuler des paiements illicites, ou pour toute autre raison ;
- établir des fonds ou des éléments d’actif non divulgués ou non comptabilisés ;
- passer des écritures artificielles ou majorées dans les livres et registres de United ou s’engager dans tout arrangement qui entraînerait de telles saisies ;
- effectuer des saisies inadéquates, ambiguës ou trompeuses ou utiliser d’autres procédures comptables, techniques ou mécanismes qui permettraient de camoufler des paiements illégaux ;
- utiliser de faux documents lors de la saisie des factures dans les livres et registres de United ; ou
- détruire de façon intentionnelle des documents comptables plus tôt que ne le prévoit la loi.

Dans la mesure du possible, tous les consultants, agents, sous-traitants et entités associées de United doivent mettre en place des contrôles et des procédures internes qui correspondent à ces critères et mettent en valeur le respect de cette politique.

6. Sanctions en cas de non-conformité

Les personnes et les organismes qui ne se conforment pas à cette politique peuvent être confrontés à de graves conséquences, lesquelles pourraient comprendre des mesures disciplinaires internes ou la cessation de l’emploi, d’accords de service ou d’autres relations d’affaires sans avis préalable. S’il apparait que le personnel de United semble violer la LCAPE, les lois anticorruption du Tchad ou d’autres lois similaires dans l’exercice de leurs fonctions à United, la société pourra saisir les organismes de règlementation compétents pour le cas en question, ce qui pourrait entraîner des pénalités, des amendes ou une peine d’emprisonnement. Les personnes condamnées en vertu de la LCAPE, s’exposent à des peines allant jusqu’à quatorze ans d’emprisonnement et à des amendes illimitées, y compris

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 13 of 19

entry into Chad, and may be required to close down their business for up to five years.

United may be held liable where any of its employees, agents, consultants, contractors or other representatives has engaged in bribes or other forms of corruption or misconduct, whether or not known by senior management of United.

Companies charged under the CFPOA may also be subject to fines, negative effects on its share price and material damage to its reputation and the reputation of its officers, directors, employees and other personnel. These matters are extremely important to United and its investors, shareholders and regulators.

A convicted company may also be ordered to forfeit all proceeds and assets obtained from an act of bribery.

7. Risk Assessment and Due Diligence

Standard business risk assessments will be conducted periodically to determine the level of controls necessary for a particular aspect of United's operations, including in relation to developing its assets, procurement and tender processes, obtaining new assets or contracts, and hiring of personnel. Specific policies and procedures will be adapted and implemented to proportionately address risks as they arise. Records and documentation must be kept of each risk assessment as part of the system of internal controls and record keeping.

pour les infractions liées à la corruption et aux livres et registres de la société. Les personnes condamnées en vertu de la loi anticorruption du Tchad s'exposent à des peines allant jusqu'à dix ans d'emprisonnement ou à des peines de travaux forcés d'une durée de cinq à vingt ans. Les étrangers qui contreviennent à la loi pourront se voir refuser l'entrée au Tchad et pourront aussi être dans l'obligation de cesser les activités de leur entreprise pour une durée de cinq ans.

Peu importe si la haute direction en a eu connaissance ou pas, United peut être tenue responsable lorsque l'un de ses employés, agents, consultants, sous-traitants ou autres représentants se trouve mêlé au paiement de pots-de-vin, à d'autres cas de corruption ou à tout manquement.

Les entreprises accusées en vertu de la LCAPE peuvent également être soumises à des amendes, des effets négatifs sur le prix de son action, des dommages importants à sa réputation et celle de ses dirigeants, administrateurs, employés et autres collaborateurs. Ces questions sont extrêmement importantes pour United et ses investisseurs, actionnaires et régulateurs.

Une entreprise étant reconnue coupable peut également être forcée de renoncer à tous les biens et produits obtenus par un acte de corruption.

7. Évaluation des risques et diligence raisonnable

Une évaluation normale des risques sera effectuée périodiquement pour déterminer le niveau de contrôles nécessaires pour chaque aspect particulier des opérations de United, y compris en ce qui concerne la croissance de ses actifs, l'approvisionnement et les processus d'appel d'offres, l'obtention de nouveaux actifs ou de contrats et le recrutement de personnel. Des politiques et des procédures spécifiques seront adaptées et mises en œuvre pour répondre de manière adéquate aux risques qui se présentent. Les rapports d'évaluation de chaque risque doivent être conservés dans le cadre du système de contrôles internes et de tenue de registres.

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 14 of 19

Retention of Third Parties

Retaining the services of a third party, including an agent, consultant, contractor, joint venture partner or other representative, can raise compliance issues. In order to minimize the compliance risks, the following guidelines should be viewed as best practices when engaging a third party:

- a) the third party must be engaged for bona fide purposes;
- b) adequate due diligence should be undertaken with respect to third parties before engaging them. Such due diligence may include, but should not be limited to: (i) investigation of an person's/entity's reputation in the community; (ii) a business background check; (iii) inquiries with Canadian governmental agencies, especially the Department of Foreign Affairs and International Trade and Canadian government embassies or consulates in the business partner's country, or with foreign trade agencies operating in the business partner's country; and (iv) inquiries with other industry participants;
- c) if any "red flags" arise from the due diligence investigation, they should be properly addressed;
- d) agreements with third parties should be in writing and should describe the services to be performed, the fee basis, the amounts to be paid, preapproval by United of expenses and disbursements and other material terms and conditions of the representation. Such agreements should be approved in accordance with United's corporate policies regarding authorization levels;
- e) payments should bear a direct relationship to the value of the services rendered and should be in full compliance with governing laws. Except in

Engagement de tiers

Engager les services d'un tiers, y compris un agent, consultant, sous-traitant, coentreprise ou autre représentant, peut soulever des questions de conformité. Afin de minimiser les risques de non-conformité, les directives suivantes doivent être considérées comme de bonnes pratiques avant d'engager un tiers :

- a) Les tiers doivent être engagés pour des objectifs valables.
- b) Une diligence raisonnable adéquate doit être réalisée à l'égard de tierces parties avant de les engager. Ces applications peuvent inclure, mais ne devraient pas se limiter à : (i) une enquête sur la réputation d'une personne ou d'une entité dans sa communauté ; (ii) une vérification des antécédents de l'entreprise ; (iii) des demandes de renseignements auprès d'organismes gouvernementaux canadiens, en particulier du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et des ambassades ou des consulats du gouvernement du Canada dans le pays du partenaire, ou auprès d'organismes de commerce extérieur opérant dans le pays du partenaire commercial ; et (iv) des enquêtes avec d'autres acteurs du secteur.
- c) Si des « signaux d'alerte » surgissent de l'enquête de diligence raisonnable, ils doivent être dûment traités.
- d) Les accords avec des tierces parties doivent être réalisés par écrit et doivent décrire les services à effectuer, les frais, les montants à payer, l'approbation préalable de dépenses, les débours et toutes les autres conditions importantes de la représentation. Ces accords doivent être approuvés conformément aux politiques de l'entreprise de United concernant les niveaux d'autorisation.
- e) Les paiements doivent avoir un lien direct avec la valeur des services rendus et doivent être en pleine conformité avec les lois applicables. Sauf

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 15 of 19

exceptional circumstances, payments should not be made in cash and should be made to the third party's bank account in the country where the services are performed or where the third party's offices are located;

- f) reasonable efforts should be taken to ensure that (i) the third party contractor specifically agrees that the third party will not directly or indirectly pay or provide anything of value to Foreign Public Officials and that no part of his or her compensation will be shared with a Foreign Public Official and (ii) the agreement contains an obligation on the part of the third party to certify periodically that such third party has no knowledge of any such activities;
- g) reasonable efforts should be taken to ensure that third party contractors are provided with a copy of this Policy, the Code of Business Conduct and Ethics and any other applicable United policies;
- h) Reasonable efforts should be taken to ensure that all agreements with third parties contain written provisions requiring the third party to comply fully with United's policies, the governing laws, rules and regulations;
- i) Reasonable efforts should be taken to ensure that all agreements provide that United can terminate the agreement with the third party if the third party is found to be in violation of United's policies, governing laws, rules or regulations; and
- j) no agents, consultants or employees who represent United before or whose role involves significant interaction with Foreign Public Officials shall be hired or engaged unless (i) additional due diligence protocols are followed as determined by the

dans des circonstances exceptionnelles, les paiements ne doivent pas être effectués en numéraire et doivent être réalisés sur le compte bancaire de la tierce partie dans le pays où les services sont rendus ou dans lequel se situent les bureaux de la tierce partie.

- f) Toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour veiller à ce que (i) la tierce partie sous-traitante convienne spécifiquement qu'elle ne paiera pas, ni directement ni indirectement, ou n'offrira pas quoi que ce soit de valeur à des fonctionnaires étrangers, et qu'aucune partie de sa rémunération ne sera partagée avec un fonctionnaire étranger ; et (ii) l'accord contienne également une obligation de la part de la tierce partie de certifier périodiquement qu'elle n'a pas connaissance de telles activités.
- g) Toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour veiller à ce que les tiers sous-traitants reçoivent une copie de la présente politique, du Code de déontologie et d'éthique et de toutes les autres politiques applicables de United.
- h) Des mesures raisonnables doivent être prises pour veiller à ce que tous les accords avec des tierces parties énoncent les dispositions écrites exigeant du tiers de se conformer entièrement aux politiques de United, ainsi qu'aux lois, règles et règlements en vigueur.
- i) Des mesures raisonnables doivent être prises pour veiller à ce que tous les accords avec des tierces parties prévoient que United peut résilier le contrat avec le tiers si ce dernier se trouve être en violation des politiques de United, des lois, règles ou règlements en vigueur.
- j) Aucun agent ou consultant représentant United auprès de fonctionnaires étrangers ou dont la fonction implique de nombreuses interactions avec ceux-ci ne sera embauché ou engagé, sauf si (i) des protocoles de vigilance supplémentaires

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 16 of 19

Compliance Officer, and (ii) such engagement is also approved by the Compliance Officer.

8. « Red Flags »

While this list is not exhaustive, and warning signs will vary by the nature of the transaction, expense/payment request, geographical market or industry, common warning signs that should be considered as part of any due diligence include:

- a) the third party or a related entity has current business, family or some other close personal relationship with a Foreign Public Official, has recently been a Foreign Public Official or is qualified only on the basis of his influence over a Foreign Public Official;
- b) a Foreign Public Official recommends or insists on the use of a certain business partner;
- c) the third party refuses to agree to anti-corruption contractual terms, uses a shell company or other unorthodox corporate structure, insists on unusual or suspicious contracting procedures, refuses to divulge the identity of its owners, or requests that its agreement be backdated or altered in some way to falsify information;
- d) the third party requests donations to individuals, charities or political parties;
- e) the third party has a poor reputation or has faced allegations of bribes, kickbacks, fraud or other wrongdoing or has poor or non-existent third-party references;
- f) the third party does not have an office, staff or qualifications adequate to perform the required services; or

sont suivis comme déterminé par le responsable de la conformité ; et (ii) un tel engagement est également autorisé par le responsable de la conformité.

8. « Signaux d'alerte »

Même si cette liste n'est pas exhaustive, les signaux d'alerte variant en fonction de la nature de l'opération, des dépenses/demandes de paiement et de l'emplacement du marché ou de l'industrie, les signaux d'alerte communs qui doivent être considérés comme faisant partie d'une diligence raisonnable sont :

- a) La tierce partie ou une entité associée est liée à des affaires courantes avec la famille ou une autre relation personnelle d'un fonctionnaire étranger, a récemment été fonctionnaire étranger ou est qualifiée uniquement sur la base de son influence sur un fonctionnaire étranger.
- b) Un fonctionnaire étranger recommande ou insiste sur l'utilisation d'un certain partenaire.
- c) La tierce partie refuse d'accepter les conditions contractuelles sur la lutte anticorruption, utilise une société fictive ou une structure aux pratiques peu orthodoxes, insiste sur des procédures de passation de marchés inhabituelles ou suspectes, refuse de divulguer l'identité de ses propriétaires ou demande que son accord soit antidaté ou modifié de manière à falsifier l'information.
- d) La tierce partie exige des dons à des personnes physiques, à des organismes de bienfaisance ou à des partis politiques.
- e) La tierce partie a une mauvaise réputation ou a fait face à des allégations de pots-de-vin, de dessous de table, de fraude ou d'autres actes répréhensibles, ou a des références inexistantes ou médiocres.
- f) La tierce partie n'a ni bureau, ni personnel ni les compétences professionnelles pour exécuter les services demandés.

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 17 of 19

g) an expense/payment request by the third party is unusual, is not supported by adequate documentation, is unusually large or disproportionate to products to be acquired, does not match the terms of a governing agreement, involves the use of cash or an off-the-books account, is in a jurisdiction outside the country in which services are provided or to be provided, or is in a form not in accordance with local laws.

g) La tierce partie présente des dépenses/demandes de paiement qui sont anormales, ne sont pas étayées par une documentation adéquate, sont exceptionnellement élevées ou disproportionnées eu égard aux produits devant être acquis, ne correspondent pas aux termes d'un accord d'administration, comportent l'utilisation de trésorerie ou d'un compte hors comptabilité officielle, dépendent d'un territoire en dehors du pays dans lequel les services sont fournis ou doivent être fournis, ou ne sont pas en conformité avec les lois en vigueur.

The existence of a red flag requires further inquiry. The entering into or continuing of a relationship with a third party where a red flag has been identified must be carefully considered. If you have any doubts, consult with the Compliance Officer.

L'existence d'un signal d'alerte nécessite une enquête plus approfondie. La conclusion ou la poursuite d'une relation avec une tierce partie chez laquelle un signal d'alerte a été identifié doit être examinée avec soin. Si vous avez des doutes, veuillez consulter le responsable de la conformité.

9. Reporting Obligations

All reporting under this Policy shall be copied to the Compliance Officer (except in the case of anonymous or confidential communications being made under United's **Whistleblower Reporting Policy**).

9. Obligations de déclaration

Tout rapport de dénonciation en vertu de cette politique doit être adressé au responsable de la conformité (sauf dans le cas où la déclaration a été faite d'une façon anonyme ou confidentielle en vertu de la « **Politique de dénonciation** » de United).

You must immediately report to the Compliance Officer when you:

Vous devez immédiatement signaler au responsable de la conformité lorsque vous :

- uncover an instance of bribery;
- suspect that a bribe has been, or is in the process of being, paid or received or merely discussed;
- receive or otherwise become aware of information which suggests that a bribe is in the process of being paid or received or merely discussed; or
- become aware of or suspect that a breach of this Policy has taken place.

- découvrez un cas de corruption ;
- souçonnez qu'un pot-de-vin a été ou est en voie d'être payé ou reçu, ou simplement discuté ;
- recevez ou prenez connaissance de l'information qui suggère qu'un pot-de-vin est en train d'être payé ou d'être reçu ou simplement discuté ; ou
- prenez conscience ou soupçonnez qu'une violation à cette politique a eu lieu.

Matters may be reported confidentially in accordance with United's Whistleblower Policy and all inquiries will be handled promptly and thoroughly in accordance with the provisions of that policy. While it is natural to have misgivings about raising concerns, you are strongly encouraged to do so, as remaining

Toutes les questions de corruption peuvent être signalées de manière confidentielle et seront traitées rapidement et en détail conformément aux dispositions de la Politique de dénonciation de United. Bien qu'il soit naturel d'avoir des appréhensions au moment de soulever des

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 18 of 19

silent could have serious negative consequences for United. You will not be penalized, dismissed, demoted or suspended and no retaliatory action will be taken against anyone for reporting or inquiring in good faith about their concerns or for seeking guidance on how to handle concerns.

RETALIATION AGAINST EMPLOYEES OR NON-EMPLOYEES WHO RAISE CONCERNS IN GOOD FAITH WILL NOT BE TOLERATED BY UNITED, WHETHER SUCH RETALIATION IS BY ANY OFFICER, DIRECTOR, EMPLOYEE, CONSULTANT OR AGENT OF UNITED, OR BY ANY CONTRACTOR OR SUBCONTRACTOR OF UNITED.

Every effort will be made to ensure confidentiality and anonymity. Once you have reported a suspicion or concern, you should discuss the matter only with the people responsible for investigating it until otherwise notified.

With respect to any consultations with or reporting to the Compliance Officer under this Policy, the Compliance Officer shall seek legal advice as required and shall report on such matters to the Board of Directors.

On a quarterly basis, the Compliance Officer shall report on compliance under this Policy and the matters stated herein to the full Board of Directors.

Certain matters are required to be reported under United's Whistleblower Policy¹ to the Compliance Officer of United, the Vice President, Internal Audit at Dundee Corporation or Dundee Corporation's Audit Committee as specified in such policy. To the extent a matter is required to be reported under that policy, the procedures under that policy shall prevail and the identified persons shall be responsible for the investigation and resolution of such matters.

préoccupations, vous êtes fortement encouragé à le faire. Garder le silence qui pourrait avoir de graves conséquences pour United. Vous ne serez ni pénalisé, ni congédié, rétrogradé ou suspendu et aucune mesure de représailles ne sera prise contre quiconque pour avoir signalé ou s'être renseigné de bonne foi sur ses préoccupations, ou pour avoir demandé des conseils sur la façon de gérer ses préoccupations.

LES ACTES DE REPRÉSAILLES CONTRE LES EMPLOYÉS OU NON-EMPLOYÉS QUI, DE BONNE FOI, ONT SOULEVÉ DES PRÉOCCUPATIONS NE SERONT PAS TOLÉRÉS PAR UNITED, QUE DE TELS ACTES PROVIENNENT D'UN DIRIGEANT, ADMINISTRATEUR, EMPLOYÉ, CONSULTANT, AGENT OU D'UN CONTRACTANT OU SOUS-TRAITANT DE UNITED.

Tous les efforts seront déployés pour assurer la confidentialité et l'anonymat. Une fois que vous avez signalé une suspicion ou une préoccupation, vous devez en discuter uniquement avec les personnes chargées de l'enquête jusqu'à avis contraire.

En ce qui concerne les consultations avec le responsable de la conformité ou les déclarations faites à ce dernier en vertu de cette politique, celui-ci sollicitera des conseils juridiques si nécessaire et présentera un rapport à ce sujet au conseil d'administration.

Sur une base trimestrielle, le responsable de la conformité fera un rapport de conformité en vertu de la présente politique et des sujets énumérées ci-dessus à l'ensemble du conseil d'administration.

En vertu de la Politique de dénonciation¹ de United, certains sujets doivent être rapportés au responsable de la conformité de United, au Vice président de l'audit interne de Dundee Corporation ou au Comité d'audit de Dundee Corporation conformément à la présente Politique. Dans la mesure où le sujet doit être rapporté en vertu de cette politique, les procédures de la présente doivent prévaloir et les personnes désignées seront responsables de l'enquête et du règlement de ces questions.

Owner: BRD Propriétaire: Conseil	Application: COP Application: L'Entreprise	Revision: 4 Révision: 4	COP-BRD-POL-0006.R4
Doc. Type: Policy Type de document: Politique	Status: Approved Statut: Approuvé	25 February 2016 25 février 2016	Page 19 of 19

10. Training

United will provide periodic anti-corruption training to United Personnel and associated entities (where appropriate) on this Policy and its associated anti-corruption standards, procedures and preventative measures. The nature and frequency of the training will vary depending on the role of the individual (or associated entity) and the likelihood that such person or entity will confront corruption issues. The nature and frequency of such training will be established by the Compliance Officer in consultation with the Board of Directors from time to time. Each officer, director, employee, contractor, consultant and other party acting on behalf of United will be required to review, acknowledge and agree to the terms of this Policy.

¹ The Whistleblower Policy requires that the following matters be reported: (a) actual or potential violations relating to accounting, internal financial controls, accurate books and records or auditing matters, (b) actual or potential violations of applicable laws, rules or regulations, and (c) actions materially inconsistent with any written policies and procedures of United or that otherwise amount to serious improper conduct or give rise to serious conflicts of interest.

10. Formation

United offrira une formation périodique sur la lutte anticorruption à son personnel et aux entités associées (le cas échéant), sur cette Politique et les normes anticorruption, les procédures et les mesures préventives associées. La nature et la fréquence de la formation varieront en fonction de la fonction de l'employé (ou des entités associées) et de la probabilité que cette personne ou entité ait à faire face à des problèmes de corruption. La nature et la fréquence de cette formation seront établies par le responsable de la conformité en consultation avec le conseil d'administration de temps en temps. Chaque dirigeant, administrateur, employé, sous-traitant, consultant et autre partie agissant au nom de United sera tenu d'examiner, de reconnaître et d'accepter les termes de cette politique.

¹ La politique de dénonciation exige que les questions suivantes soient rapportées : (a) les violations réelles ou potentielles liées à la comptabilité, aux contrôles financiers internes, aux livres et registres exacts ou aux questions d'audit, (b) les sujets d'infractions réelles ou potentielles aux lois et règlements, et (c) les actions incohérentes avec les politiques et procédures écrites de United, ou qui autrement sont équivalentes à une conduite déplacée et grave, ou qui donnent naissance à des conflits d'intérêts.